

Entretien avec le nouveau président de l'Assemblée nationale

Richard Auguste Onouvié : « Moi je n'ai jamais eu le sentiment que le chef de l'Exécutif manquait d'égard à notre institution »

Propos recueillis par : ON-DOUBA'NTSIBAH & Abel MIMONGO
Libreville/Gabon



Photo : Wilfred Mbinahi

"J'appréhende ma mission avec beaucoup de responsabilité et de sérénité."

Tout porte à croire que le moment était bien choisi pour le faire parler. A en juger par son aisance et son inspiration. C'est sans doute pourquoi il a précisé, d'entrée, qu'il n'y aurait aucun tabou dans notre entretien, qu'il était disposé à répondre à toutes nos questions. Lui, c'est Richard Auguste Onouvié, le nouveau président de l'Assemblée nationale, arrivé au perchoir après la démission de Guy Nzouba Ndama qui y est resté près de 20 ans. Le député de la commune de Lambaréné, plusieurs fois ministre sous feu Omar Bongo Ondimba, a reçu notre Rédaction mercredi dernier, dans le cadre d'une interview exclusive. Celle-ci a essentiellement tourné autour des sujets d'actualité. Entre autres : la situation actuelle au niveau de son institution, avec la rumeur de détournements de fonds et de chasse aux sorcières à l'encontre des proches de son prédécesseur ; les rapports entre l'Exécutif et le Parlement ; la dernière sortie du médiateur de la République. Non sans évoquer son nouveau statut de "responsable politique" de la province du Moyen-Ogooué dont il est originaire. Et à chaque fois, l'homme a répondu sans détour et avec beaucoup d'humilité. Lecture.

L'union. Monsieur le président, vous avez été élu, dernièrement, à la tête de l'Assemblée nationale, pour la suite de la présente Législature. Quel sentiment vous anime après cette promotion ? Et qu'est-ce qui, selon vous, a milité en votre faveur ?

Richard Auguste Onouvié : Le sentiment qui m'anime à la suite de mon élection à la tête de la première chambre du Parlement est un sentiment de gratitude envers mes collègues députés qui m'ont très confortablement élu, envers les dirigeants de mon parti, le PDG, qui ont eu à proposer ma candidature à la sanction des membres de la Représentation nationale. C'est en somme un double sentiment qui se fonde en un seul : la gratitude. Pour ce qui est de la deuxième volet de votre question, je vous rappelle que le PDG regorge de nombreuses valeurs. Le fait que c'est moi qui ai été choisi parmi ces valeurs témoigne de ce que je bénéficie sans doute d'un minimum de confiance à la fois des dirigeants de mon parti et des honorables députés qui sont mes électeurs.

Il n'empêche que nombreux sont ceux qui ont relevé que vous êtes apparu comme une solution de rechange. Étant entendu que votre nom n'a été évoqué qu'après le désistement de deux ressortissants de l'Ogooué-Lolo qui ont décliné l'offre. Aviez-vous eu ce sentiment ?

- Je n'ai jamais eu ce sentiment, parce que cela ne constituait pas ma préoccupation de savoir si j'étais le premier, le deuxième ou le troisième choix. Ce que je retiens c'est que les dirigeants de mon parti m'ont proposé à la sanction de mes collègues pour occuper cette haute fonction.

Votre arrivée au perchoir intervient dans un contexte pour le moins inédit dans l'histoire de l'Assemblée nationale, à cause non seulement de la dé-

mission de son président, mais aussi avec celle de plusieurs autres élus du Groupe PDG, majoritaire. Comment appréhendez-vous votre mission, vous-même député dudit groupe ?

- Commençons d'abord par les démissions de nos anciens camarades pour dire que c'est une décision que je respecte, d'autant qu'elle est personnelle à chacun d'entre eux. Cette décision qu'ils ont prise n'entame en rien les convictions de ceux qui sont restés, surtout en ce qui me concerne. J'espère simplement que les partants respectent la position de ceux qui ont décidé de rester au sein du Parti démocratique gabonais. Quant à la manière dont j'appréhende ma mission à la tête de l'institution, c'est tout simplement avec beaucoup de responsabilité. C'est un événement inédit, ainsi que vous le dites, mais il accroît manifestement les responsabilités par rapport à la période particulière que vous venez de décrire. Mais je l'appréhende aussi avec beaucoup de sérénité parce que je n'ai senti à aucun moment qu'il y avait péril en la demeure.

Parlant justement de sérénité. Celle-ci est-elle revenue au sein de l'hémicycle depuis votre prise de fonctions ?

- Je n'ai pas le sentiment de l'existence de quelques soubresauts que ce soit. Nous avons eu dans le cadre du travail parlementaire à échanger entre députés. Je puis l'affirmer, sur la base de ces contacts que la sérénité règne au sein de l'Assemblée nationale. Il n'y a rien d'étonnant à cela. Le député a un mandat qui lui est confié par les populations de sa circonscription, pour être leur voix dans la maison du peuple. Les électeurs nous ont donc accordés leur confiance. A aucun moment ces derniers nous ont dit qu'ils nous la retireraient. Il n'y a pas de raison, dès lors, que les députés ne soient pas sereins. Il est vrai, et je vous comprends, qu'on n'a pas l'habitude dans notre pays de voir des députés issus du parti au pouvoir prendre une décision de cette envergure. Mais s'il est des gens à qui vous devez poser la question ce sont les populations qui les ont envoyés au Parlement. Il ne me revient pas de commenter la démission de collègues qui sont dans une autre circonscription que la mienne qui

plus est, n'impacte pas le comportement de ceux qui sont restés fidèles aux idéaux du parti.

Quelques jours après votre élection, vous avez été reçu à la présidence de la République par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. Peut-on savoir sur quoi a porté votre échange ?

- Le chef de l'Etat, est le chef du pouvoir exécutif. Un nouveau président du pouvoir législatif venant d'être élu par ses pairs, il a souhaité le recevoir en audience au palais de la présidence de la République où j'ai été reçu, et à travers moi l'Assemblée nationale, avec tous les honneurs d'un pouvoir qu'on respecte. En témoignait la haie d'honneur et le tapis rouge, réservés aux hôtes de marque étrangers, qui ont été déroulés pour le président de l'Assemblée nationale gabonaise. Cela traduit, s'il en est encore besoin, le respect que le pouvoir exécutif voue au pouvoir législatif. C'est un signal fort de l'Exécutif qui a été apprécié à sa juste valeur par l'ensemble des députés qui n'ont pas manqué de commenter ce geste dont ils ont été fiers.

Cela n'était-il pas pour le président de la République une manière de rattraper les erreurs commises dans les rapports entre l'Exécutif et le Législatif, d'autant que parmi les griefs portés à l'encontre de l'Exécutif, lesquels ont, à ses propres dires, motivé la décision de votre prédécesseur immédiat de démissionner, il y aurait la volonté manifeste d'humilier l'Assemblée nationale et ses membres, au détriment des lois de la République. Les choses ont-elles évolué depuis votre arrivée au perchoir ?

- Vous savez, quand il y a des contradictions, quand à un moment donné vous n'arrivez plus à accorder les points de vue dans l'échange, il s'installe un sentiment d'incompréhension. Ce qui laisse libre cours à toutes les interprétations. Moi je n'ai jamais eu le sentiment que le chef de l'Exécutif manquait d'égard à notre institution. De même que je n'ai pas eu le sentiment que l'audience qu'il m'a accordée relevait d'une session de rattrapage d'une faute qu'il aurait commise.

L'actuel chef de l'Exécutif est resté longtemps député. Il connaît bien l'institution législative. Respecter cette institution pour un ancien député me paraît normal. Le but de l'exercice n'est pas de commenter les motivations qui ont conduit mon prédécesseur à démissionner ni de faire une analyse du contenu de son discours. Il a lui-même abondamment expliqué les motivations de son geste et cela ne regarde que lui. Il y a peut-être eu dérapage dans l'interprétation des textes qui régissent le fonctionnement de l'Etat ; les éléments des forces de sécurité ont peut-être oublié de respecter le principe de l'inviolabilité de l'Assemblée nationale dans le cadre d'une enquête (ce qui est une faute grave), il n'y a pas lieu de rompre les amarres, d'autant que je ne pense pas que toutes les fautes qui sont dénoncées aient été commises de façon délibérée.

Restons dans l'audience que vous a accordée le chef de l'Etat. D'aucuns y ont vu une volonté de votre part d'aller faire allégeance au président de la République. Que répondez-vous à ceux-là ?

- Quand vous lisez la Constitution de notre pays, qui est la mère des lois, il n'est nulle part écrit qu'après son élection, le président de l'Assemblée nationale va faire allégeance au président de la République. Les rôles des uns et des autres sont clairement définis par la Constitution. Il n'y a pas de rapport de soumission ou d'allégeance prévu par la loi entre l'Exécutif et le Législatif. Cela relève tout simplement d'un abus de langage.

Le limogeage du deuxième questeur, après la démission de votre prédécesseur et votre arrivée à la tête de l'Assemblée nationale, a été interprété comme étant « l'acte I » de la chasse aux sorcières qui devrait être menée contre tous ceux qui, dans cette institution, sont identifiés comme proches de Guy Nzouba Ndama. Est-ce dans cet esprit que vous comptez gérer cette institution ?

- Rassurez-vous, il n'y a pas de chasse aux sorcières à l'Assemblée nationale. Le président Nzouba Ndama était proche de l'ensemble des députés qui constituent une famille, bien que certains aient décidé de partir. Il serait difficile de faire une chasse aux sorcières dans ces conditions-là. Il n'y a pas de partisans du président Nzouba Ndama qui seraient recherchés pour x raison que ce soit. Il y a simplement que le jour de l'élection du bureau de l'Assemblée nationale, les instances du parti ont souhaité renouveler l'ensemble de la questure, mais il s'est trouvé un petit hic pour ce qui est du deuxième questeur. Ce problème relève désormais du passé, l'ancien deuxième questeur continue de siéger et de prendre part à toutes les réunions à la fois politiques et parlementaires. Il ne me viendra pas à l'idée de chercher noise à un député pour la simple raison qu'il serait proche de l'ancien président. Je vous apprendis que c'est un député qui travaille bien, qui vient d'organiser dans sa circonscription les festivités en différé du 12 Mars. Je crois que les petites incompréhensions qu'il y avait sont en passe d'être résolues. Il n'y a donc pas de chasse aux sorcières et il n'y a rien qui puisse l'expliquer.